

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal de la ville de New Richmond tenue en la salle 214 de l'hôtel de ville, le **jeudi 1^{er} septembre 2016** à compter de **16 h 30**.

À laquelle sont présents :

Monsieur François Bujold, conseiller
Monsieur Jean Cormier, conseiller
Monsieur René Leblanc, conseiller
Monsieur Jacques Rivière, maire suppléant

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du maire suppléant, monsieur Jacques Rivière.

Sont également présents :

Madame Céline LeBlanc, greffière
Monsieur Stéphane Cyr, directeur général

Sont absents :

Monsieur Éric Dubé, maire
Madame Geneviève Braconnier, conseillère
Monsieur Jean-Pierre Querry, conseiller

ADMINISTRATION

221-09-16

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Jean Cormier
APPUYÉ DE : Monsieur René Leblanc
et unanimement résolu :

D'adopter l'ordre du jour tel que lu par le maire suppléant.

ADOPTÉE

222-09-16

RÉFECTION DU CENTRE COMMUNAUTAIRE ADRIEN-GAUVREAU - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE CANADA - AUTORISATION DE SIGNATURES - DOSSIER 400051075

Considérant que la Ville juge opportun d'entreprendre des travaux de réfection au Centre communautaire Adrien-Gauvreau;

Considérant que la réfection de ces installations répondrait aux exigences de la réglementation et aux besoins de ses utilisateurs;

Considérant la demande d'aide financière déposée auprès de Développement économique Canada (Dossier 400051075);

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur François Bujold
APPUYÉ DE : Monsieur René Leblanc
et unanimement résolu :

D'autoriser le maire ou le directeur général à signer pour et au nom de la Ville, tous les documents pertinents à la demande d'aide financière déposée auprès de Développement économique Canada (Dossier no. 400051075), et ce, concernant le projet de réfection du Centre communautaire Adrien-Gauvreau.

ADOPTÉE

TRAVAUX PUBLICS

223-09-16

APPEL D'OFFRES - PAVAGE DU STATIONNEMENT DE LA PISCINE BRUCE-RITCHIE

Considérant l'appel d'offres publié sur SÉAO pour le pavage du stationnement de la piscine Bruce-Ritchie;

Considérant la réception de deux (2) soumissions;

Soumissionnaire	Montant (taxes incluses)
Nasco inc.	83 155,21 \$
Eurovia Québec construction inc.	86 245,28 \$

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Jean Cormier

APPUYÉ DE : Monsieur François Bujold

et unanimement résolu :

D'accepter l'offre déposée par Nasco inc. au montant de quatre-vingt-trois mille cent cinquante-cinq dollars et vingt-et-un cents (83 155,21\$), taxes incluses, pour le pavage du stationnement de la piscine Bruce-Ritchie, celle-ci étant la plus basse soumission conforme reçue. Il est entendu que ce paiement sera pris à même le Règlement 986-15. Il est également entendu que l'adjudicataire devra respecter l'ensemble des exigences du devis d'appel d'offres dans le cadre de l'exécution des travaux.

ADOPTÉE

224-09-16

APPEL D'OFFRES - RÉAMÉNAGEMENT DU STATIONNEMENT DE LA PISCINE BRUCE-RITCHIE

Considérant l'appel d'offres sur invitation envoyé à huit (8) entreprises, pour le réaménagement du stationnement de la piscine Bruce-Ritchie;

Considérant la réception de quatre (4) soumissions;

Soumissionnaire	Montant (taxes incluses)
Excavation services techniques LM inc.	74 981,53 \$
Eurovia Québec construction inc.	103 547,98 \$
Les Entreprises P.E.C. inc.	111 354,44 \$
Excavation Leblanc inc.	112 079,74 \$

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Jean Cormier

APPUYÉ DE : Monsieur René Leblanc

et unanimement résolu :

D'accepter l'offre déposée par Excavation services techniques LM inc. au montant de soixante-quatorze mille neuf cent quatre-vingt-un dollars et cinquante-trois cents (74 981,53 \$), taxes incluses, pour le réaménagement du stationnement de la piscine Bruce-Ritchie, celle-ci étant la plus basse soumission conforme reçue. Il est entendu que ce paiement sera pris à même le Règlement 986-15. Il est également entendu que l'adjudicataire devra respecter l'ensemble des exigences du devis d'appel d'offres dans le cadre de l'exécution des travaux.

ADOPTÉE

CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, le président déclare la clôture de l'assemblée, il est 17 h 15.

Président

Secrétaire

Jacques Rivière, maire suppléant

Céline LeBlanc, greffière